

54

Défense des budgets dédiés à la sylviculture en forêt privée

45

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012-2013

Restrictions budgétaires du gouvernement du Québec

56



57



38

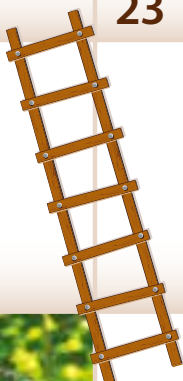
Émission des garanties d'approvisionnement aux usines (2013-2018)



29

Calcul de l'offre de bois de la forêt privée

22



12

39

Lancement du site Internet www.foretprivee.ca

28

Renforcement du principe de résidualité

6

40

Hausse du prix du bois d'œuvre



27

Hausse de la construction aux États-Unis

24

10



7

41

Hausse des inventaires de copeaux produits par les scieries

26

25

Lancement de la publication La forêt privée chiffrée

9

8



5

Fédération des producteurs forestiers du Québec

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012-2013



Table des matières

La Fédération des producteurs forestiers du Québec	4
Le message du président - Parlons revenus forestiers.....	5
Les actions de la Fédération des producteurs forestiers du Québec.....	6
<i>Stimuler la mise en valeur des potentiels de la forêt privée québécoise</i>	6
<i>Les actions pour améliorer le revenu des producteurs forestiers</i>	8
<i>Préserver l'accès aux marchés</i>	9
<i>Accroître le partage du risque financier de la sylviculture</i>	11
<i>Les budgets en aménagement forestier</i>	12
<i>Favoriser la cohésion syndicale des producteurs forestiers</i>	13
Les employés et administrateurs.....	16
Les statistiques de mise en marché des bois.....	18
La Fédération canadienne des propriétaires de boisés	20
Nos affiliés	21

LA FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS FORESTIERS DU QUÉBEC

NOTRE VISION

Des producteurs forestiers qui contribuent au développement présent et futur de la forêt privée du Québec par une gestion active de leurs boisés, dans leurs intérêts et celui des communautés rurales.

NOTRE MISSION

La FPFQ est l'organisation provinciale qui travaille à la promotion des intérêts des 130 000 propriétaires forestiers de tous les milieux sociaux, dont 36 000 producteurs forestiers. L'action régionalisée de ses quatorze syndicats ou offices vise la protection et la mise en valeur des forêts privées québécoises, ainsi qu'une commercialisation ordonnée des bois en provenance de ces territoires.

NOS MANDATS

Accroître le revenu des producteurs forestiers | La FPFQ contribue à améliorer le revenu des producteurs forestiers de l'ensemble du Québec. Notre réseau de syndicats et d'offices de producteurs de bois offre un soutien aux propriétaires lors des différentes étapes de la mise en marché de leurs produits soit : la négociation collective de la vente des bois, l'organisation du transport des bois, la gestion du paiement des producteurs, la diffusion de l'information sur la mise en marché des bois, la certification des pratiques forestières et d'autres dossiers ayant des impacts sur le revenu des producteurs forestiers. La FPFQ appuie ses membres en assumant la vigie des indicateurs de marchés susceptibles d'influencer les négociations avec les usines de produits forestiers.

Stimuler la mise en valeur de la forêt privée | La FPFQ revendique la mise sur pied de diverses mesures afin de partager avec l'État le risque financier encouru par le producteur forestier pour la protection et la mise en valeur de la forêt privée. Ces mesures prennent la forme de programmes d'aménagement forestier à frais partagés, de mesures fiscales et de services-conseils à l'intention des propriétaires forestiers québécois. Notre réseau régionalisé offre également des services de formation et des services-conseils en aménagement forestier directement aux propriétaires.

Favoriser la cohésion des producteurs forestiers | La FPFQ favorise la cohésion des propriétaires et producteurs forestiers du Québec, contribuant ainsi à une mise en commun des ressources pour l'obtention des services demandés et une plus grande force de représentation.

Être un porte-parole crédible des propriétaires et producteurs forestiers | Par le biais des assemblées tenues dans toutes les régions du Québec, de son site Internet (foretprivee.ca), de sa revue Forêts de chez nous et son infolettre Forêts de chez nous PLUS, la FPFQ est le lien par excellence pour joindre les propriétaires forestiers. De plus, la FPFQ représente l'intérêt des propriétaires forestiers auprès des ministères et veille à l'adoption de politiques et de programmes nationaux favorables au développement des forêts privées (mesures fiscales, budgets d'aménagement, lois et réglementations touchant la mise en valeur et la commercialisation des bois, etc.)

La FPFQ est affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA) et à la Fédération canadienne des propriétaires de boisés. Cette dernière est affiliée à l'Alliance internationale pour la foresterie familiale.



Le message du président

PARLONS REVENUS FORESTIERS



Quel doit être le juste prix du bois? La Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) croit qu'un juste prix permet, tant aux fournisseurs qu'aux transformateurs de bois, de tirer des profits de leurs activités respectives. L'un ne va pas sans l'autre : il nous faut des usines compétitives, mais également des producteurs forestiers pouvant réaliser des activités rentables car, autrement, l'un manquera de débouchés pour son bois et l'autre d'un approvisionnement stable.

Face à une industrie en difficulté, les producteurs forestiers québécois ont consenti, au cours des dernières années, d'importantes baisses de prix sur les marchés du bois rond hypothéquant aujourd'hui la rentabilité de leurs activités sylvicoles. En dollar constant, le prix du bois résineux à destination des usines de pâte a ainsi diminué de plus de 24 % entre 2007 et 2012. Pour l'ensemble des producteurs de la forêt privée, les réductions de prix et de livraisons de bois aux usines de transformation se sont traduites par un manque à gagner cumulatif de 1 milliard de dollars sur sept ans.

Au même moment, les producteurs forestiers ont dû payer des taxes foncières en forte progression et répondre à des exigences environnementales croissantes de la part de la population pour protéger les sources d'eau potable, la biodiversité et le couvert forestier.

Tout cela dans un secteur d'activité présentant de hauts risques financiers en raison du temps requis pour faire croître la forêt, des catastrophes naturelles pouvant détruire le capital et des prix du bois inconnus au moment d'effectuer un investissement sylvicole.

Au cours de la dernière année, la FPFQ a donc poursuivi son travail sur cinq fronts pour améliorer le revenu net des producteurs forestiers et partager le risque financier de leurs activités. À l'échelle provinciale, nous avons ainsi :

1. renforcé notre service de veille sur les marchés du bois pour mieux appuyer les négociations des syndicats et offices de producteurs de bois auprès des compagnies forestières;
2. défendu l'accès aux marchés pour les producteurs de la forêt privée par le renforcement du principe de la « résidualité » lors de l'allocation de bois de la forêt publique;
3. accru nos représentations auprès du gouvernement du Québec pour défendre les budgets des programmes de mise en valeur de la forêt privée, et améliorer le Programme de remboursement de taxes foncières, qui nous permettent de partager avec l'État le risque associé aux investissements sylvicoles;
4. amélioré nos communications auprès des producteurs pour mieux transmettre des informations portant, entre autres, sur les mesures de soutien et les formations visant l'augmentation du revenu net;
5. initié des projets d'innovation pour trouver de nouveaux débouchés pour le bois de trituration, réduire les coûts de carburants ou encore contrôler les coûts de notre organisation.

Enfin, nous avons travaillé à maintenir la cohésion au sein de notre organisation syndicale et à nous rapprocher de nos partenaires traditionnels, puisqu'un meilleur dialogue avec l'industrie forestière et le ministère des Ressources naturelles permettra d'améliorer les conditions des propriétaires et producteurs forestiers.

L'ensemble de ces actions démontre une partie du travail fait par notre organisation syndicale pour défendre les intérêts des propriétaires et producteurs forestiers afin que ceux-ci puissent vivre de leurs activités, tout en générant l'approvisionnement nécessaire à l'industrie forestière.

A handwritten signature in cursive script that reads "Pierre-Maurice Gagnon".

Pierre-Maurice Gagnon,
Président et producteur forestier

LES ACTIONS DE LA FÉDÉRATION

Le travail quotidien de la Fédération des producteurs forestiers du Québec vise à stimuler la mise en valeur des potentiels de la forêt privée québécoise, améliorer le revenu des producteurs forestiers, préserver leur accès aux marchés des bois, et accroître le partage du risque financier de la sylviculture en agissant auprès des ministères, intervenants du secteur forestier et acteurs de la société civile, sur les scènes provinciale et fédérale.

Stimuler la mise en valeur des potentiels de la forêt privée québécoise

La forêt privée constitue près de 16 % du territoire forestier productif du Québec. Cette forêt, qui entoure nos villes et villages, est détenue par 130 000 propriétaires de boisés, dont près de 60 000 disposent de plans d'aménagement forestier et 36 000 sont légalement reconnus comme producteurs forestiers.

La mise en valeur de la forêt privée procure un revenu principal, ou d'appoint, à des milliers de propriétaires forestiers puisque 20 000 d'entre eux mettent du bois en marché au cours d'une année et 3 000 producteurs en tirent leur revenu principal. En 2012, la valeur du bois récolté par ces producteurs, et destiné aux usines de pâtes et papiers, de sciage, de déroulage et de panneaux, s'est élevée à 223 millions de dollars. Si l'on inclut la valeur de 175 millions de dollars de la production acéricole sur terres privées, de 75 millions de dollars de la production de bois de chauffage, de 25 millions de dollars de la production d'arbres de Noël et de 650 millions de dollars de dépenses directes liées aux activités de chasse et pêche sur terres privées, on constate que la mise en valeur de la forêt privée est indispensable à l'économie de plusieurs communautés rurales.

Au-delà des chiffres, l'activité en forêt privée contribue à la vitalité des communautés rurales du Québec par l'épanouissement d'entreprises bien implantées dans leur milieu. Les producteurs forestiers occupent fièrement le territoire habité, vivent dans les communautés rurales, embauchent localement et investissent prioritairement dans les entreprises régionales.

De plus, de multiples enjeux environnementaux, tels le maintien de la biodiversité dans des milieux fortement sollicités, la réduction de l'érosion des sols et des berges, la protection de la qualité de l'air, de l'eau et des paysages sont assurés, entre autres, par la mise en valeur de la forêt privée. Une importante partie du succès de l'industrie du tourisme et des centres de villégiature dépend d'ailleurs de la préservation et de la mise en valeur des boisés privés.

Une part non négligeable du travail de la FPFQ consiste à faire valoir le rôle des propriétaires forestiers dans le développement économique et environnemental du Québec auprès des ministères provinciaux et fédéraux, afin de justifier des mesures de soutien financier à leur intention. La FPFQ intervient également en tant que porte-parole des producteurs forestiers auprès des médias nationaux.

LA MISE EN LIGNE DU SITE foretprivee.ca

Cette année, la FPFQ a développé et mis en ligne le site foretprivee.ca. Ce portail contient les principales informations recherchées par les propriétaires et producteurs forestiers, qu'ils soient novices ou expérimentés. On y trouve les coordonnées des intervenants pouvant les accompagner dans leurs projets d'aménagement forestier, des guides de vulgarisation, les explications sur les divers programmes de soutien financier, les formations d'un jour offertes à la grandeur du Québec et plus encore. Ce portail permet de répondre au besoin d'information des propriétaires forestiers, d'autant plus que près de 80 % des propriétaires forestiers québécois ont désormais accès à Internet à la maison. Ce site assure la convergence des informations portant sur la forêt privée québécoise et, depuis sa mise en ligne, on constate qu'il bénéficie d'une popularité croissante.





LA FORÊT PRIVÉE CHIFFRÉE

La FPFQ a procédé au lancement d'une nouvelle publication : *La forêt privée chiffrée*. Ce document recense les statistiques disponibles portant sur le territoire privé et sa composition forestière, les propriétaires forestiers québécois, l'importance économique de la forêt privée et les activités d'aménagement forestier et de récolte des bois qui s'y déroulent. Il vise à rassembler et uniformiser les informations factuelles sur la forêt privée, partager la même information entre les multiples intervenants œuvrant en forêt privée, établir des orientations basées sur des constats chiffrés plutôt que sur des perceptions et réaliser un suivi des impacts des politiques gouvernementales et des conjonctures affectant ce territoire. La FPFQ souhaite, par cette initiative, outiller les intervenants de la forêt privée, démontrer l'importance de la forêt privée du Québec aux acteurs du développement régional, intéresser le milieu universitaire aux sujets touchant la forêt privée et fournir un contenu intéressant aux différents médias. Les données sont présentées sous forme de graphiques démontrant une tendance provinciale et de tableaux précisant les informations par année ou par région administrative. La publication est disponible sur le site foretprivee.ca.



L'ENQUÊTE SUR LES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS QUÉBÉCOIS

En 2012, la FPFQ a réalisé une importante enquête pour décrire les motivations et les activités des propriétaires forestiers québécois, en collaboration avec le Groupe AGÉCO et Ressources naturelles Canada. Cette étude s'appuie sur un sondage téléphonique effectué auprès de 2 215 propriétaires forestiers sélectionnés au hasard, par territoire d'agence régionale de mise en valeur des forêts privées. Les résultats de cette enquête permettront d'améliorer les programmes destinés aux propriétaires et producteurs forestiers en fonction de leurs besoins d'aujourd'hui.

Cette étude a été financée par les agences de mise en valeur des forêts privées, le ministère des Ressources naturelles (MRN), Ressources naturelles Canada et la FPFQ. Le rapport complet est disponible sur le site foretprivee.ca.

LES ENGAGEMENTS SUR LA FORÊT PRIVÉE EN CAMPAGNE ÉLECTORALE

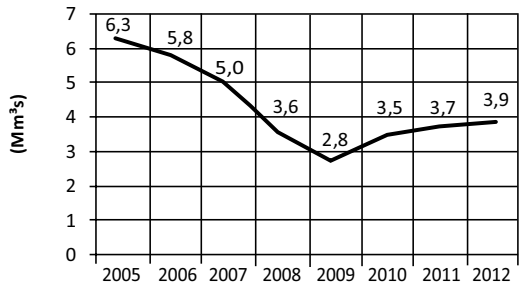
Le 4 septembre 2012, les 130 000 propriétaires forestiers et leur famille ont été invités, à l'instar de leurs concitoyens, à voter pour un nouveau gouvernement du Québec. La FPFQ est intervenue auprès des partis politiques afin de sonder leurs intentions face aux préoccupations des forestiers. Dans un échange de lettres, les principaux partis politiques se sont engagés, chacun à leur manière, à soutenir les producteurs de la forêt privée. De plus, le président de la FPFQ a participé aux rencontres organisées par l'UPA, avec les chefs des principales formations politiques en août dernier, à Lévis, pour mettre de l'avant les enjeux des producteurs de la forêt privée.

Les actions pour améliorer le revenu des producteurs forestiers

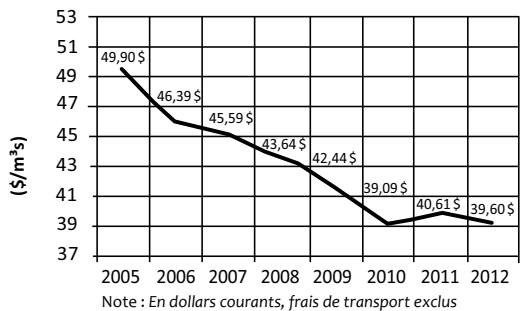
La vente de bois, représentant annuellement 300 millions de dollars lors d'une année normale, est un revenu important pour les propriétaires forestiers de l'ensemble du Québec. La FPFQ appuie les négociations, menées régionalement par les syndicats et offices de producteurs de bois auprès des industriels forestiers, en documentant l'évolution des marchés des différents produits forestiers utilisés par les usines québécoises, en analysant la concurrence des autres sources d'approvisionnement en bois des usines de transformation, et en suivant la situation dans les pays forestiers concurrents. L'information recueillie et analysée par le personnel de la FPFQ renforce la position de négociation des représentants des producteurs forestiers dans l'ensemble des régions du Québec. La FPFQ assure également, entre les syndicats et offices de producteurs de bois, un échange continu d'informations sur l'évolution des marchés dans les différentes régions du Québec.

L'année 2012 s'est caractérisée par l'accroissement des ventes de bois en provenance de la forêt privée. La concurrence qu'exerce l'État par l'allocation d'importants volumes de bois, combinée au fonctionnement bien en deçà des capacités de production des usines, a néanmoins continué de heurter les producteurs de la forêt privée. Beaucoup reste à faire pour atteindre à nouveau le revenu qu'avaient les producteurs forestiers avant le début de la crise qui perdure dans ce secteur.

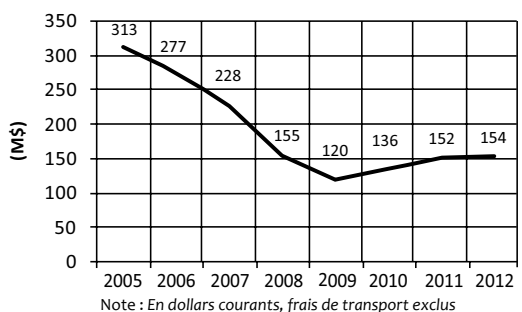
Graphique 1
Évolution du volume de bois mis en marché par les producteurs de la forêt privée
(tous produits, toutes essences)



Graphique 2
Évolution du prix moyen pondéré payé aux producteurs pour le bois de la forêt privée
(tous produits, toutes essences)



Graphique 3
Évolution des revenus bruts des producteurs pour le bois de la forêt privée
(tous produits, toutes essences)



Préserver l'accès aux marchés

L'accès aux marchés est un enjeu permanent pour les producteurs de la forêt privée puisque leurs livraisons représentent uniquement 20 % de l'approvisionnement des usines de transformation et qu'ils doivent faire face à la concurrence des copeaux des scieries, du bois récolté dans les forêts publiques du Québec et des importations de bois en provenance de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et des États-Unis. Pour préserver un équilibre sur les marchés du bois, l'État a prévu des dispositions à l'intérieur de deux lois-cadres : la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, qui prévoit un mécanisme conférant un caractère résiduel au bois de la forêt publique par rapport au bois de la forêt privée et aux autres sources d'approvisionnement, et la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche qui propose aux producteurs diverses mesures pour équilibrer l'offre et la demande de bois. L'application concrète de ces principes établis par les lois demeure néanmoins un défi et a monopolisé une grande part de l'énergie de la FPFQ encore cette année.

L'ALIMENTATION DU SITE INFO BOIS

La FPFQ alimente en continu ses affiliés en données et analyses susceptibles d'influer sur les négociations pour la vente de bois aux industriels forestiers. Afin d'accroître la rapidité des échanges d'information, ainsi que l'archivage et la recherche des données, la FPFQ a développé un site Internet accessible uniquement à ses affiliés.

La vigie effectuée par la FPFQ permet d'analyser l'évolution des marchés du bois rond, des produits forestiers transformés, des investissements des usines, et des indicateurs macro économiques qui font réagir les marchés. Cette vigie réduit le temps consacré par chacun des affiliés à la recherche, l'analyse et l'archivage de ces informations.

À cet effet, la FPFQ a compilé les statistiques de mise en marché des bois et documenté les problèmes rencontrés en région pour écouler le bois de la forêt privée afin d'effectuer des représentations crédibles auprès du MRN. Dans le but de faire respecter le principe de résidualité, elle a aussi poursuivi son travail pour proposer des mécanismes qui pourraient s'appliquer au nouveau régime forestier venant d'entrer en vigueur. La FPFQ fut aussi présente aux rencontres du comité de liaison FPFQ-MRN, à la Table provinciale de concertation sur les marchés de la matière ligneuse et à la Table sur la filière bioénergie qui traite de la valorisation de la biomasse forestière à des fins énergétiques.

De plus, la FPFQ a maintenu un dialogue avec le Conseil de l'industrie forestière du Québec à propos des problématiques opérationnelles de commercialisation des bois de la forêt privée, perçues de part et d'autre, afin d'améliorer le système existant.

L'ACHAT DE DIESEL EN GROUPE

Dans un contexte de pression à la baisse sur les prix du bois rond, il devient impératif de mieux contrôler les coûts des opérations forestières et du transport de bois vers les usines. Parmi ces coûts, l'évolution du prix du carburant est un élément préoccupant. La FPFQ a donc convenu d'une entente avec la compagnie Ultramar pour bénéficier d'un rabais d'achat de groupe pour les producteurs forestiers, leurs entrepreneurs et leurs transporteurs, pourvu qu'ils soient membres du syndicat de producteurs de bois régional et répondent aux exigences de crédit de la compagnie Ultramar. Ce rabais s'applique aux achats de diesel effectués aux postes pipelines d'Ultramar localisés sur les grands axes routiers du Québec.

DÉFENSE DU PRINCIPE DE LA RÉSIDUALITÉ EN COMMISSION PARLEMENTAIRE

La FPFQ s'est présentée à deux reprises en commission parlementaire à l'Assemblée nationale, les 5 juin et 4 décembre 2012, pour tenter d'améliorer le texte de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier définissant les sources d'approvisionnement prioritaires et résiduelles des usines. En bref, le bois de la forêt publique mis aux enchères aurait pu, selon le texte du projet de loi étudié au printemps 2012, être considéré comme une source d'approvisionnement prioritaire ce qui aurait désavantagé les producteurs de la forêt privée. Rappelons que le MRN estime qu'entre quatre et sept millions m³ de bois de la forêt publique seront mis aux enchères annuellement. Selon le projet de loi 7, actuellement à l'étude, les sources d'approvisionnement prioritaires de l'industrie forestière sont dorénavant mieux définies. LA FPFQ a donc soutenu son adoption.

LE CALCUL DES NOUVELLES GARANTIES D'APPROVISIONNEMENT EN BOIS DE LA FORÊT PUBLIQUE

Comme prévu à l'article 91 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, la FPFQ et ses affiliés, conjointement avec le MRN, ont évalué en cours d'année l'offre de bois disponible en forêt privée, pour alimenter les usines de transformation afin que les nouvelles garanties d'approvisionnement en bois de la forêt publique permettent aux producteurs d'obtenir un accès raisonnable aux marchés.

Dans le cadre du nouveau régime forestier entré en vigueur le 1^{er} avril 2013, des garanties d'approvisionnement en bois de la forêt publique seront accordées aux usines de transformation, remplaçant ainsi leurs anciens contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier. Une évaluation rigoureuse des besoins des usines et de l'offre de bois en provenance de la forêt privée et d'autres sources d'approvisionnement permettra d'améliorer l'application du principe de résidualité du bois de la forêt publique. Autrement, les usines disposeront de garanties d'approvisionnement suffisamment élevé et considéreront le bois de la forêt privée uniquement comme un approvisionnement marginal, utilisé lors des hauts de cycle économique.

L'évaluation de l'offre de bois de la forêt privée se distingue toutefois du calcul de possibilité de récolte forestière qui ne tient pas compte des volumes de bois qui seront réellement récoltés par les producteurs.

ÉTUDE POUR L'ÉTABLISSEMENT DE CENTRES DE MISE EN COPEAUX DES BOIS DE LA FORÊT PRIVÉE

Avec la fermeture temporaire ou permanente de plusieurs usines de panneaux et de pâtes et papiers, la commercialisation de bois de trituration se complexifie dans plusieurs régions du Québec. De plus, certaines usines consommant du bois rond annoncent qu'elles privilégieront un approvisionnement en copeaux à moyen terme. Enfin, de nouveaux utilisateurs recherchent des copeaux de la forêt privée pour approvisionner de petites centrales d'énergie. Le MRN et la FPFQ ont donc mandaté le centre de recherche industriel FPInnovations pour évaluer la pertinence d'établir des centres de mise en copeaux du bois de la forêt privée en vue d'approvisionner les usines de produits forestiers et des unités de production énergétique.

Cette évaluation a permis de définir les conditions de rentabilité d'un tel projet. Un logiciel fut également développé par les chercheurs de FPInnovations pour déterminer la meilleure localisation d'un centre de mise en copeaux sur le territoire et connaître les coûts supplémentaires associés à la transformation et au transport. De plus, le projet a aussi démontré des potentiels d'économies dans la gestion de la logistique de transport des bois de la forêt privée vers les usines.

Toutefois, les inventaires de copeaux qui s'accumulent à l'heure actuelle en raison d'un regain d'activité dans le secteur du sciage nous forcent à être prudents relativement à cette option.

Accroître le partage du risque financier de la sylviculture

À long terme, les investissements dans la sylviculture ne sont généralement pas réalisés par les propriétaires sans assistance gouvernementale pour plusieurs raisons largement documentées : le rendement financier est bas en raison du temps requis pour faire croître la forêt, d'autres sources d'investissements moins risqués peuvent offrir une rentabilité supérieure, les imperfections du marché ne valorisent pas l'ensemble des coûts de production et, sauf exceptions, les marchés ne rémunèrent pas les services environnementaux générés par la mise en valeur des forêts.

Les gouvernements des pays industrialisés sont donc traditionnellement appelés à encourager l'investissement en aménagement forestier par des programmes de partage de coûts avec des investisseurs privés. Depuis sa création en 1970, la FPFQ a proposé l'établissement et l'amélioration de tels programmes pour les propriétaires désireux de s'engager dans l'aménagement forestier de leur boisé. Cette année n'a pas fait exception, car la FPFQ fut très active auprès des ministères provinciaux et fédéraux pour maintenir les budgets disponibles à la mise en valeur de la forêt privée et améliorer les programmes existants.



LA CAMPAGNE « QUE FAITES-VOUS POUR LES PRODUCTEURS DE LA FORÊT PRIVÉE? »

La FPFQ a orchestré une campagne d'envoi de cartes postales aux députés du Québec pour obtenir leur appui à l'amélioration du Programme de remboursement des taxes foncières à l'intention des producteurs forestiers. Des milliers de producteurs de toutes les régions du Québec ont participé à cette initiative. Les discussions avec le MRN ont permis de réviser le texte du Programme, mais le changement de gouvernement a retardé son adoption par le Conseil des ministres. Un deuxième envoi de cartes postales fut donc amorcé au printemps 2013. Les représentations se poursuivent pour ce dossier.

LA DÉFENSE DES BUDGETS GOUVERNEMENTAUX DÉDIÉS À LA FORÊT PRIVÉE

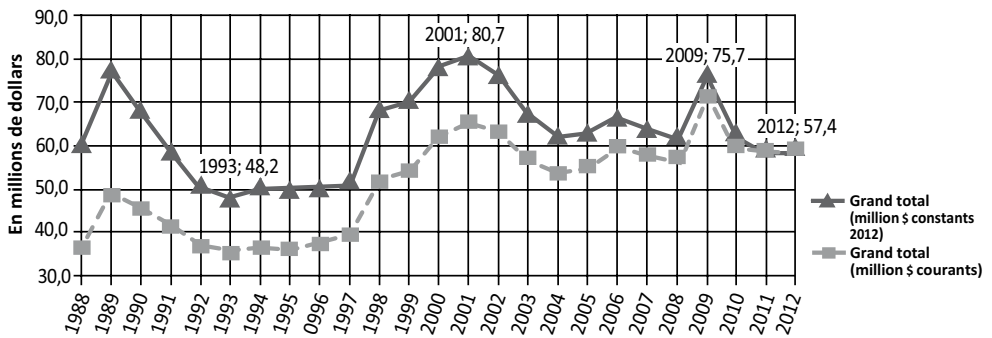
La FPFQ, et ses affiliés ont poursuivi leurs représentations auprès des députés pour défendre la nécessité des programmes gouvernementaux dédiés à la mise en valeur de la forêt privée.

Les représentations auprès des médias se sont traduites par de nombreux articles dans les journaux et entrevues à la radio à travers tout le Québec. Les préoccupations des producteurs forestiers ont été retransmises, notamment, par La Presse, Le Droit, La Terre de chez nous, La Voix du Sud, Le Quotidien, Le Rimouskoï, La Tribune, Le Courrier Sud et Radio-Canada.

Les budgets en aménagement forestier

Globalement, les budgets des divers programmes gouvernementaux à l'intention des producteurs forestiers se sont maintenus à 57 millions de dollars pour l'année 2012. Il s'agit malgré tout d'une baisse de 9 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années (en dollars constants).

Graphique 4
Évolution des programmes de mise en valeur de la forêt privée depuis 1988
(tous produits, toutes essences)



Note : Les investissements des propriétaires de boisé ne sont pas comptabilisés dans le graphique.
Source : FPFQ, MRN et Statistiques Canada, IPC du Québec : 2002=100.

À l'intérieur de cette enveloppe, le budget du Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées est demeuré à 28,5 millions de dollars, le Programme d'investissements sylvicoles à 5 millions de dollars, le Programme de création d'emplois en forêt à 6,7 millions de dollars et le programme du gouvernement fédéral à 2 millions de dollars. À ces montants, on doit ajouter le Programme de remboursement des taxes foncières,

contribuant à environ 11 millions de dollars, et la participation de l'industrie forestière pour 3,9 millions de dollars.

De plus, le MRN s'est engagé à travailler avec la FPFQ pour améliorer le Programme de remboursement de taxes foncières, ce qui augmentera les sommes dédiées à la mise en valeur de la forêt privée puisque les taxes foncières de plusieurs régions du Québec ne cessent d'augmenter.

Tableau 1
Montants octroyés aux agences régionales de mise en valeur des forêts privées

TERRITOIRE D'AGENCES DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES	EXERCICE 2012-2013				
	PROGRAMME D'AIDE À LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES	PROGRAMME DE CRÉATION D'EMPLOIS	PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS SYLVICOLES	PROGRAMME FÉDÉRAL	TOTAL
Abitibi	1 373 700 \$	- \$	205 750 \$	87 350 \$	1 666 800 \$
Appalaches	2 268 220 \$	- \$	431 010 \$	202 140 \$	2 901 370 \$
Bas-Saint-Laurent	7 037 600 \$	5 185 000 \$	430 960 \$	202 140 \$	12 855 700 \$
Bois-Francis	1 896 200 \$	- \$	330 930 \$	159 670 \$	2 386 800 \$
Chaudière	2 132 180 \$	- \$	431 010 \$	202 140 \$	2 765 330 \$
Côte-Nord	305 900 \$	- \$	9 550 \$	4 050 \$	319 500 \$
Estrie	2 506 100 \$	- \$	675 950 \$	202 150 \$	3 384 200 \$
Gaspésie-Les-Îles	1 954 150 \$	1 560 000 \$	190 450 \$	80 850 \$	3 785 450 \$
Lac-Saint-Jean	1 832 550 \$	- \$	128 515 \$	54 585 \$	2 015 650 \$
Lanaudière	471 200 \$	- \$	163 250 \$	69 350 \$	703 800 \$
Laurentides	947 150 \$	- \$	258 450 \$	109 750 \$	1 315 350 \$
Mauricie	1 265 400 \$	- \$	246 890 \$	104 810 \$	1 617 100 \$
Montérégie	947 150 \$	- \$	440 800 \$	- \$	1 387 950 \$
Outaouais	1 121 000 \$	- \$	502 700 \$	281 600 \$	1 905 300 \$
Québec	1 423 100 \$	- \$	418 370 \$	181 930 \$	2 023 400 \$
Saguenay	727 700 \$	- \$	85 720 \$	36 380 \$	849 800 \$
Témiscamingue	233 700 \$	- \$	49 695 \$	21 105 \$	304 500 \$
TOTAL	28 443 000 \$	6 745 000 \$	5 000 000 \$	2 000 000 \$	42 188 000 \$

Source : Ministère des Ressources naturelles

Favoriser la cohésion syndicale des producteurs forestiers

La FPFQ réalise plusieurs activités de communication à l'intention des producteurs forestiers du Québec. En collaboration avec la Terre de chez nous et la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, la FPFQ publie la revue Forêts de chez nous quatre fois par année. De plus, la FPFQ produit l'infolettre Forêts de chez nous PLUS, ainsi que la Revue de presse de l'actualité forestière présentant des articles d'intérêt pour les acteurs de la forêt privée. Dix communiqués de presse ont été diffusés au cours de la dernière année pour faire valoir la position de notre organisation. Ces activités de communication permettent de véhiculer l'information et de porter la voix des producteurs forestiers auprès de divers intervenants.

Cette cohésion passe aussi par la planification des rencontres des nombreuses instances de la FPFQ : assemblée générale annuelle, conseil d'administration, comité exécutif et comités internes. Ainsi, au cours de la dernière année, le conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises pour traiter, des règles de gestion des programmes de mise en valeur de la forêt privée et de la situation sur les marchés du bois.

Enfin, la cohésion syndicale, renforcée par notre affiliation à l'UPA, favorise les liens entre les producteurs agricoles et forestiers. Le président de la FPFQ est membre de plusieurs instances de l'UPA dont le conseil général, le Comité du fonds de défense professionnelle, la Table de travail sur la fiscalité municipale agricole, l'aménagement du territoire et le développement régional, et la Table sur les dossiers énergétiques et les infrastructures publiques en milieu rural.

LE CHANGEMENT D'IMAGE DE LA FÉDÉRATION

En 2012 la Fédération des producteurs de bois du Québec (FPBQ) est devenue la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ). Ce faisant, les producteurs exprimaient leur volonté d'être perçus, non pas uniquement comme des producteurs de bois, mais comme des producteurs soucieux de bien gérer un patrimoine forestier.

À ce changement de nom fut associé un changement d'identité visuelle nous permettant, après plus de 40 ans d'existence, de nous redéfinir auprès de nos membres, de nos clients, de nos partenaires, du public et des médias.



Ainsi, le concept du nouveau logo met de l'avant l'individu qui gère et aménage sa forêt.

- La main formant le tronc et les branches symbolise les propriétaires forestiers, unis et forts, que nous représentons;
- Les racines représentent l'ancrage historique de notre organisation dans les régions pour soutenir la croissance de la forêt privée et des communautés;
- Chacune des quatorze pointes correspond à l'un des syndicats et offices affiliés;
- La notion de relève s'illustre avec les jeunes résineux poussant sous le couvert forestier;
- La présence de résineux et de feuillus symbolise l'ensemble des régions;
- La ligne d'horizon affiche le dynamisme et l'implantation des propriétaires forestiers présents sur tout le territoire du Québec.

FORÊTS DE CHEZ NOUS ET FORÊTS DE CHEZ NOUS PLUS

Publiée quatre fois par année, Forêts de chez nous est la revue qui traite de dossiers d'intérêt pour les producteurs forestiers. Ses articles portent sur les équipements, les projets d'aménagement forestiers et les tendances des marchés.

Forêts de chez nous PLUS se veut un prolongement de la revue Forêts de chez nous. Cependant, son contenu reflète davantage les actions et les représentations effectuées par la FPFQ. Cette publication mensuelle vise d'abord les administrateurs des syndicats et offices de producteurs forestiers. Néanmoins, sa diffusion se fait également auprès des intervenants du secteur forestier et est aussi disponible par notre site Internet, www.foretrivee.ca, donc à tous les propriétaires forestiers actifs et désireux de suivre nos démarches.



LE LAURÉAT 2012 DU PRIX HENRI-PAUL-GAGNON

En 2010, à l'occasion de son quarantième anniversaire d'existence, la FPFQ a créé le Prix Henri-Paul-Gagnon pour souligner la contribution exceptionnelle d'un individu à la vie syndicale dans le secteur de la forêt privée. Le prix a été nommé à la mémoire de M. Henri-Paul Gagnon, originaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, président fondateur de la Fédération des producteurs de bois du Québec en 1970. M. Antonio Dallaire, qui a cumulé plus de 55 années d'engagement envers les producteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean et l'ensemble des producteurs de la forêt privée, fut le lauréat de ce prix en 2012.



LES EMPLOYÉS ET ADMINISTRATEURS

La consolidation d'une nouvelle équipe

La réorganisation administrative du secrétariat de la FPFQ s'est poursuivie au cours de la dernière année. M^{me} Nathalie Dansereau qui fut responsable de la refonte de l'image et des outils de communication de la FPFQ nous a quittés, une fois ces mandats terminés, pour être remplacée par M. Vincent Miville, économiste forestier. M. Miville vient compléter l'équipe composée de M. Marc-André Côté, directeur général, M. Marc-André Rhéaume, responsable à la mise en marché, M^{me} Andrée Trudel, secrétaire de direction, et M. Gérald Vinette, adjoint administratif.

Le conseil d'administration de la FPFQ a également connu des changements avec l'arrivée de M. Robin Breton, président du Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent, M. Noël Dionne, président du Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud et M. Chuck Huckabone, président de l'Office des producteurs de bois du Pontiac.



Marc-André Côté,
ing.f, Ph.D.

Directeur général



Gérald Vinette, c.m.a.

Adjoint administratif



Marc-André Rhéaume,
ing.f.

Responsable à la mise
en marché



Nathalie Dansereau

Responsable des communications
(jusqu'en octobre 2012)



Andrée Trudel

Secrétaire de direction



Vincent Miville,
ing.f, M. Sc.

Économiste forestier
(à partir de novembre 2012)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Pierre-Maurice Gagnon
Président
Saguenay-Lac-Saint-Jean



Berthold Gagné
1^{er} Vice-président
Gaspésie



Léo-Paul Quintal
2^e Vice-président
Mauricie



Marc-Yvon Poulin
Membre de l'exécutif
Beauce



Robin Breton
Bas-Saint-Laurent



Normand Roy
Abitibi-
Témiscamingue



Marcel Boilard
Centre-du-Québec



Noël Dionne
Côte-du-sud



André Roy
Estrie



Raymond Johnson
Gatineau



Lucien Gratton
Labelle



Chuck Huckabone
Pontiac



Martin J. Côté
Région de Québec



Normand Roy
Saguenay-
Lac-Saint-Jean



André Saulnier
Sud-Ouest du Québec

LES STATISTIQUES

de mise en marché des bois

Entre janvier et décembre 2012, les 14 plans conjoints de producteurs de bois du Québec ont mis en marché près 3,9 Mm³ solides de bois, toutes essences confondues. Ce bois a principalement été livré à des usines de pâtes et papiers, de sciage, de déroulage et de panneaux. Le volume global livré en 2012 a connu une hausse de 4 % par rapport à l'année 2011.

En 2012, les livraisons aux usines de sciage et déroulage ont représenté 56 % du bois livré en provenance de la forêt privée, en hausse de 7 %, les livraisons aux usines de pâtes et papiers 30 %,

en diminution de 6 %, et les livraisons aux usines de panneaux et autres utilisations 14 %, en hausse de 13 %.

Globalement, les livraisons des essences résineuses ont augmenté de 5 % en 2012, alors que les livraisons de feuillus ont augmenté de 2 %.

La valeur totale des livraisons aux usines de produits forestiers en 2012 est évaluée à environ 223 M\$, comparativement à 203 M\$ en 2011 et à 180 M\$ en 2010.

Tableau 2
Valeur du bois mis en marché en 2012 par type d'utilisation
(toutes essences)*

TYPE D'UTILISATION	À L'USINE	AU PRODUCTEUR
Pâtes et papiers	65 056 200 \$	39 525 300 \$
Sciage et déroulage	132 186 000 \$	96 642 800 \$
Panneaux et autres utilisations	25 609 200 \$	17 380 900 \$
TOTAL	222 851 400 \$	153 549 000 \$

* Estimation

Source : Fédération des producteurs forestiers du Québec

Tableau 3
Volume de bois mis en marché en 2012 par type d'utilisation
(toutes essences en m³ solide)*

SYNDICATS ET OFFICES	PÂTES ET PAPIERS	SCIAGE ET DÉROULAGE	PANNEAUX ET AUTRES UTILISATIONS	TOTAL	PROPORTION DE LA MISE EN MARCHÉ
Abitibi-Témiscamingue	8 900	54 400	147 600	210 900	5 %
Bas-Saint-Laurent	105 200	505 400	28 600	639 200	17 %
Beauce	202 700	242 400	0	445 100	11 %
Centre-du-Québec	99 600	37 100	21 900	158 600	4 %
Côte-du-Sud	54 400	144 000	0	198 400	5 %
Estrie	222 300	325 000	0	547 300	14 %
Gaspésie	19 000	79 000	22 300	120 300	3 %
Gatineau	7 900	28 600	107 200	143 700	4 %
Labelle	5 200	17 800	46 000	69 000	2 %
Mauricie	35 400	58 300	83 200	176 900	5 %
Pontiac	59 100	25 500	23 600	108 200	3 %
Région de Québec	275 100	385 100	46 700	707 000	18 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	200	223 200	18 700	242 000	6 %
Sud-Ouest du Québec	63 300	31 800	15 500	110 600	3 %
TOTAL	1 158 100	2 157 700	561 400	3 877 200	100 %
PROPORTION DU VOLUME TOTAL LIVRÉ	30 %	56 %	14 %	100 %	

* Les facteurs de conversion utilisés pour produire les données peuvent varier d'une région à l'autre. Se référer aux données réelles de chaque syndicat ou office pour plus de précision.

Source : Fédération des producteurs forestiers du Québec

Tableau 4
Volume de bois mis en marché en 2012 pour le secteur
des pâtes et papiers par type d'essence (m³ solide) *

SYNDICATS ET OFFICES	VOLUME LIVRÉ RÉSINEUX		VOLUME LIVRÉ FEUILLUS		VOLUME LIVRÉ TOTAL		PROPORTION RÉSINEUX	PROPORTION FEUILLUS
	M ³ S	%	M ³ S	%	M ³ S	%		
Abitibi-Témiscamingue	8 800	2 %	100	0 %	8 900	1 %	99 %	1 %
Bas-Saint-Laurent	2 500	0 %	102 700	13 %	105 200	9 %	2 %	98 %
Beauce	147 800	36 %	54 900	7 %	202 700	17 %	73 %	27 %
Centre-du-Québec	56 800	14 %	42 800	5 %	99 600	9 %	57 %	43 %
Côte-du-Sud	2 700	1 %	51 700	7 %	54 400	5 %	5 %	95 %
Estrie	52 300	14 %	170 000	25 %	222 300	19 %	24 %	76 %
Gaspésie	0	0 %	19 000	2 %	19 000	2 %	0 %	100 %
Gatineau	0	0 %	7 900	1 %	7 900	1 %	0 %	100 %
Labelle	0	0 %	5 200	1 %	5 200	0 %	0 %	100 %
Mauricie	23 300	6 %	12 100	2 %	35 400	3 %	66 %	34 %
Pontiac	3 500	1 %	55 600	7 %	59 100	5 %	6 %	94 %
Région de Québec	96 100	23 %	179 999	23 %	275 100	24 %	35 %	65 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0	0 %	200	0 %	200	0 %	0 %	100 %
Sud-Ouest du Québec	11 500	3 %	51 800	7 %	63 300	5 %	18 %	82 %
TOTAL	405 300	100 %	753 000	100 %	1 158 100	100 %	35 %	65 %

* Les facteurs de conversion utilisés pour produire les données peuvent varier d'une région à l'autre. Se référer aux données réelles de chaque syndicat ou office pour plus de précision.

Source : Fédération des producteurs forestiers du Québec

Tableau 5
Volume de bois mis en marché en 2012 pour le secteur du sciage et
du déroulage par type d'essence (m³ solide) *

SYNDICATS ET OFFICES	VOLUME LIVRÉ RÉSINEUX		VOLUME LIVRÉ FEUILLUS		VOLUME LIVRÉ TOTAL		PROPORTION RÉSINEUX	PROPORTION FEUILLUS
	M ³ S	%	M ³ S	%	M ³ S	%		
Abitibi-Témiscamingue	46 700	3 %	7 700	2 %	54 300	3 %	86 %	14 %
Bas-Saint-Laurent	338 800	19 %	166 600	50 %	505 400	23 %	67 %	33 %
Beauce	224 900	12 %	17 500	5 %	242 400	11 %	93 %	7 %
Centre-du-Québec	34 500	2 %	1 700	1 %	37 100	2 %	95 %	5 %
Côte-du-Sud	117 600	6 %	26 400	8 %	144 000	7 %	82 %	18 %
Estrie	284 800	16 %	40 300	12 %	325 000	15 %	88 %	12 %
Gaspésie	64 600	4 %	14 300	4 %	79 000	4 %	82 %	18 %
Gatineau	25 700	1 %	2 900	1 %	28 600	1 %	90 %	10 %
Labelle	14 700	1 %	3 100	1 %	17 800	1 %	83 %	17 %
Mauricie	54 100	3 %	4 200	1 %	58 300	3 %	93 %	7 %
Pontiac	22 600	1 %	2 900	1 %	25 500	1 %	89 %	11 %
Région de Québec	348 600	19 %	36 500	11 %	385 100	18 %	91 %	9 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	222 400	12 %	800	0 %	223 200	10 %	100 %	0 %
Sud-Ouest du Québec	21 900	1 %	9 800	3 %	31 800	1 %	69 %	31 %
TOTAL	1 822 900	100 %	334 800	100 %	2 157 700	100 %	84 %	16 %

* Les facteurs de conversion utilisés pour produire les données peuvent varier d'une région à l'autre. Se référer aux données réelles de chaque syndicat ou office pour plus de précision.

Source : Fédération des producteurs forestiers du Québec

Tableau 6

Volume de bois mis en marché en 2012 pour le secteur des panneaux et autres utilisations par type d'essence (m³ solide) *

SYNDICATS ET OFFICES	VOLUME LIVRÉ RÉSINEUX		VOLUME LIVRÉ FEUILLUS		VOLUME LIVRÉ TOTAL		PROPORTION RÉSINEUX	PROPORTION FEUILLUS
	M ³ S	%	M ³ S	%	M ³ S	%		
Abitibi-Témiscamingue	0	0 %	147 600	29 %	147 600	26 %	0 %	100 %
Bas-Saint-Laurent	6 400	12 %	22 300	4 %	28 600	5 %	22 %	78 %
Beauce	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0 %	0 %
Centre-du-Québec	11 900	22 %	10 000	2 %	21 900	4 %	54 %	46 %
Côte-du-Sud	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0 %	0 %
Estrie	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0 %	0 %
Gaspésie	12 800	24 %	9 500	2 %	22 300	4 %	57 %	43 %
Gatineau	6 400	12 %	100 900	20 %	107 200	19 %	6 %	94 %
Labelle	2 300	4 %	43 700	9 %	46 000	8 %	5 %	95 %
Mauricie	8 100	15 %	75 100	15 %	83 200	15 %	10 %	90 %
Pontiac	3 000	5 %	20 500	4 %	23 600	4 %	13 %	87 %
Région de Québec	2 100	4 %	44 600	9 %	46 700	9 %	4 %	96 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	400	1 %	18 300	3 %	18 700	3 %	2 %	98 %
Sud-Ouest du Québec	600	1 %	14 900	3 %	15 500	3 %	4 %	96 %
TOTAL	54 000	100 %	507 400	100 %	561 400	100 %	10 %	90 %

* Les facteurs de conversion utilisés pour produire les données peuvent varier d'une région à l'autre. Se référer aux données réelles de chaque syndicat ou office pour plus de précision.

Source : Fédération des producteurs forestiers du Québec

LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS

Plusieurs enjeux des propriétaires forestiers, tels la fiscalité sur le revenu et l'investissement dans les communautés forestières, interpellent les ministères fédéraux. La FPFQ est donc active au sein de la Fédération canadienne des propriétaires de boisés qui exerce des activités de représentation auprès des fonctionnaires, députés et ministres du gouvernement fédéral. En 2012, les représentants des associations de propriétaires forestiers des provinces canadiennes se sont réunis à Québec pour discuter des mesures à prendre pour accroître notre impact sur la scène fédérale.



Nos affiliés

S.P.B. D'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

172, avenue du Lac
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4N7
spbat@spbat.qc.ca
www.spbat.qc.ca

Stéphane Paul, *directeur général*
Normand Roy, *président*

T. (819) 762-0835

F. (819) 762-0831

SYNDICAT DES PRODUCTEURS FORESTIERS

DU BAS-SAINT-LAURENT

284, rue Potvin
Rimouski (Québec) G5L 7P5
spfbsl@upa.qc.ca
www.spfbsl.com

Yves Bell, *directeur général*

Robin Breton, *président*

T. (418) 723-2424

F. (418) 722-3552

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES

DE BOISÉS DE LA BEAUCE

3500, boul. Dionne
Saint-Georges (Québec) G5Y 3Y9
apbb@globetrotter.net
www.apbb.qc.ca

Martin Ladouceur, *directeur général*

Marc-Yvon Poulin, *président*

T. (418) 228-5110

F. (418) 228-5800

S.P.B. DU CENTRE-DU-QUÉBEC

2410, rue de l'Industrie
Trois-Rivières (Québec) G8Z 4R5
spb@spbois.qc.ca

Ghislain Leblond, *directeur général*

Marcel Boilard, *président*

T. (819) 697-2922

F. (819) 697-0574

S.P.B. DE LA CÔTE-DU-SUD

1120, 6^e Avenue, bureau 400
La Pocatière (Québec) GoR 1Z0
spbcs@globetrotter.net
www.spbcs.ca

Georges Fortier, *directeur général*

Noël Dionne, *président*

T. (418) 856-4639

F. (418) 856-2775

S.P.B. DE L'ESTRIE

4300, boul. Bourque
Sherbrooke (Québec) J1N 2A6
spbe@upa.qc.ca
www.spbestrie.qc.ca

Raymond Thibeault, *directeur général*

André Roy, *président*

T. (819) 346-8905

F. (819) 346-8909

S.P.B. DE LA GASPÉSIE

172, boul. Perron Est
New Richmond (Québec) GoC 2Bo
spbg@upa.qc.ca
www.spfgaspesie.com

Guylaine Fournier, *directrice adjointe*

Berthold Gagné, *président*

T. (418) 392-7724

F. (418) 392-7531

O.P.B. DE LA GATINEAU

276, rue Principale Sud
Maniwaki (Québec) J9E 2A6
opb.gat@bellnet.ca

Mario Couture, *directeur général*

Raymond Johnson, *président*

T. (819) 449-6649

F. (819) 449-7082

**SYNDICAT DES PRODUCTEURS FORESTIERS
DE LABELLE**

725, rue Vaudreuil
Mont-Laurier (Québec) J9L 2B8
mario.lanthier@spfl.net
www.spfl.net

Mario Lanthier, *directeur général*
Lucien Gratton, *président*

T. (819) 623-2228

F. (819) 623-3430

S.P.B. DE LA MAURICIE

2410, rue de l'Industrie,
Trois-Rivières (Québec) G8Z 4R5
spb@spbois.qc.ca

Ghislain LeBlond, *directeur général*
Léo-Paul Quintal, *président*

T. (819) 370-8368

F. (819) 370-1273

O.P.B. DU PONTIAC

10, Centre, C.P. 929
Shawville (Québec) JoX 2Y0
opdbp@lino.com
<http://opdbp.org>

Chuck Huckabone, *président*

T. (819) 647-2448

F. (819) 647-5987

**SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS
DE LA RÉGION DE QUÉBEC**

5185, rue Rideau
Québec (Québec) G2E 5S2
spfrq@upa.qc.ca
www.spfrq.qc.ca

Jean-Pierre Dansereau, *directeur général*
Martin J. Côté, *président*

T. (418) 872-0770

F. (418) 872-7099

S.P.B. DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

3635, rue Panet
Saguenay (Québec) G7X 8T7
syndicat.bois@spbsaglac.qc.ca
www.spbsaglac.qc.ca

Daniel Fillion, *directeur général*
Pierre-Maurice Gagnon, *président*

T. (418) 542-5666

F. (418) 542-4046

**SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS
DU SUD-OUEST DU QUÉBEC**

725, rue Vaudreuil
Mont-Laurier (Québec) J9L 2B8
mario.lanthier@spfl.net
www.syndicatbois.com

Mario Lanthier, *directeur général*
André Saulnier, *président*

T. (819) 623-2228

F. (819) 623-3430

S.P.B. : Syndicat des producteurs de bois

O.P.B. : Office des producteurs de bois

Entente d'achat de groupe de diesel avec Ultramar



Campagne de relations publiques dans les médias

50

51

52

53

Étude de rentabilité pour des centres de mise en copeaux en forêt privée

Réalisation de l'enquête sur les propriétaires forestiers québécois

Changement de gouvernement. On doit convaincre une nouvelle équipe

49

48

47

46

Travail de modification des territoires de six plans conjoints

Alimentation du site Infobois portant sur le suivi des marchés

Obtention d'engagements des partis politiques face aux producteurs de la forêt privée

34

35

36

37



33

32

31

30

Déclenchement des élections provinciales

17

18

19

20

Organisation du colloque sur l'innovation en forêt privée

Lancement de l'infolettre Forêts de chez nous PLUS

16

15

14

13

Consolidation du secrétariat de la FPFQ

Changement d'image de la FPFQ

1



2

3

4

